



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54-525-07 Vasúti villamos jármű szerelője

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Mécanicien du véhicule électrique ferroviaire

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- contrôle, réparation, changement des trains de roulement et suspensoirs;
- contrôle, réparation, changement des trains de roulement et suspensoirs;
- contrôle, réparation, changement des éléments de frein mécaniques;
- contrôle, réparation, changement des mécanismes de transmission;
- contrôle, réparation, changement des éléments de frein mécaniques;
- contrôle, nettoyage, réparation des installations de freins pneumatiques;
- contrôle, nettoyage, réparation des installations électriques;
- tâches nécessaires au travail;
- contrôle, nettoyage, réparation d'autres installations électriques.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7341 Mécanicien(ne), réparateur(trice) des engins et appareils électriques

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b></p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Ministère du développement national</p>																				
<p><b>Niveau du certificat (national ou international)</b></p> <p><b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b>                      54 Qualification professionnelle de niveau avancé ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p><b>Code ISCED2011:</b> 4</p> <p><b>Niveau du CNCP de la Hongrie:</b></p> <p><b>Niveau du CEC:</b></p>	<p><b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b></p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien                      4 bien                      3 moyen                      2 passable                      1 insuffisant</p>																				
<p><b>Mention de série du certificat: PT K</b></p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p><b>Date de délivrance du certificat: 2021.07.21</b></p>	<p><b>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 40%;">Bases théoriques des véhicules électriques ferroviaires</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 30%; text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Réparation du véhicule électrique ferroviaire</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>État des lieux technique, réparation, changement d'un élément mécanique ou pneumatique donné du véhicule électrique ferroviaire</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>État des lieux technique, réparation, changement d'un élément électrique donné du véhicule électrique ferroviaire</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve écrite centrale	Bases théoriques des véhicules électriques ferroviaires	5	25.00	Épreuve orale	Réparation du véhicule électrique ferroviaire	5	25.00	Épreuve pratique	État des lieux technique, réparation, changement d'un élément mécanique ou pneumatique donné du véhicule électrique ferroviaire	5	25.00	Épreuve pratique	État des lieux technique, réparation, changement d'un élément électrique donné du véhicule électrique ferroviaire	5	25.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Bases théoriques des véhicules électriques ferroviaires	5	25.00																		
Épreuve orale	Réparation du véhicule électrique ferroviaire	5	25.00																		
Épreuve pratique	État des lieux technique, réparation, changement d'un élément mécanique ou pneumatique donné du véhicule électrique ferroviaire	5	25.00																		
Épreuve pratique	État des lieux technique, réparation, changement d'un élément électrique donné du véhicule électrique ferroviaire	5	25.00																		
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																			
<p><b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b></p> <p>Dans l'enseignement supérieure</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p>																				
<p><b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</b></p>																					
<p><b>Base légale</b></p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle                      Arrêté n°12/2013 (III. 29.) du Ministère du Développement National sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.</p>																					

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 50 % Pratique: 50 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

### Niveau d'entrée requis:

- Titulaire d'un baccalauréat,
- Certificat médical d'aptitude nécessaire.

### Modules d'exigences professionnelles:

10416-12 Connaissances de base de techniques de transport

10417-12 Pratiques de techniques de transport

10435-12 Tâches d'un mécanicien du véhicule ferroviaire

10436-12 Réparations de locomotive

10440-12 Réparations de véhicule électrique ferroviaire

11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)

11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

**Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>**

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2021.07.21

**CACHET**